

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwénaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR, Mme Gwendoline FELIN.

POUVOIRS : Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : M. Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre HERVÉ

Objet de la Délibération
n°2023-070

Date de la convocation et d'affichage : 30 juin 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE DE SAINT-ILAN

Des élèves de l'école de Saint-Ilan (BTS 2 AP) ont réalisé des plans d'aménagement paysager sur le bourg de Dolo et ont sollicité la commune pour financer une partie de leur voyage scolaire annuel.

Considérant l'implication des élèves dans le travail réalisé et la qualité du travail qui servira de base de travail pour les aménagements futurs, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 1 000€ pour le financement du voyage scolaire des élèves de BTS 2 AP à l'école de Saint-Ilan.

Le secrétaire de séance, M. Jean-Pierre HERVÉ

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

